

# C O M P T E - R E N D U

**Réunion du Comité de territoire du 30 novembre 2016  
au siège du Syndicat Intercommunal des Eaux des  
Moises à Perrignier**

## ETAIENT PRESENTS :

Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse	Monsieur	DELOMIER	Alain	Chargé de projets
Association pour la sauvegarde du Léman	Madame la Vice-présidente	BOUCHERIE	Jessika	Vice Présidente
CDRP de Haute-Savoie	Madame	SALIBA	Michèle	
	Monsieur	MORGANTINI	Charles	
Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc	Madame	RUIN	Fabienne	
Communauté de Communes des Collines du Léman	Madame	PLAGNES	Christine	Services techniques
Communauté de communes du Bas-Chablais	Monsieur le Président	NEURY	Jean	Président
Conseil départemental 74	Madame	FABRE	Sabine	Service Eau-Environnement
Conservatoire du Littoral	Madame	BAR	Marie	Chargée de mission
DDT 74	Madame la Directrice	LHEUREUX	Isabelle	Chef du Service Eau et Environnement
DETA Canton de Genève	Madame	GFELLER QUITIAN	Marianne	Cheffe de Projet
FRAPNA Haute-Savoie	Monsieur	JACQUIER	Jean-Pierre	Représentant local
Mairie d'Allinges	Monsieur le Maire	DEVILLE	François	Maire
Mairie d'Armoy	Monsieur le Maire	CHAUSSEE	Daniel	Maire
Mairie de Cervens	Monsieur le Maire	THOMAS	Gil	Maire et Président du Symasol
	Monsieur	CHATEL	Christophe	Adjoint
	Monsieur	PINGET	Jean-Paul	Adjoint
Mairie de Drailant	Monsieur le Maire	CHEssel	Lucien	Maire
Mairie de Loisin	Madame	FOULIGNY	Claire	Adjointe à l'Environnement - Déléguée au Symasol
	Monsieur le Maire	BONAZZI	Dominique	Maire
	Monsieur	DONCHE	Yves	Adjoint
Mairie de Perrignier	Monsieur	GIRARDOT	Frédéric	Adjoint
Mairie de Veigy-Foncenex	Monsieur	ARNAUD	Marcel	Délégué Titulaire SYMASOL
	Monsieur le Maire et Président du SIE des Voirons	CODER	Bernard	Maire
SIAC	Monsieur	BUGNET	Guillaume	Chargé de mission
SIVOM PAYS GAVOT	Monsieur	LOISEAU	Pierre	Chargé de mission
SYMASOL	Monsieur	GILBERT	Joel	Délégué Suppléant SYMASOL
	Monsieur	GONTHIER	Jean-Paul	Délégué titulaire SYMASOL
	Monsieur	MOREL	Georges	Délégué Suppléant SYMASOL
	Monsieur	PIGNAL-JACQUARD	Marcel	Délégué Suppléant SYMASOL
	Monsieur	TREMOULET	Christian	Délégué Titulaire SYMASOL
	Madame	RAPIN	Christiane	Déléguée Suppléante SYMASOL
	Madame	RAPIN	Jacqueline	Déléguée titulaire SYMASOL
	Madame	SIEGER	Martine	Déléguée titulaire SYMASOL
	Monsieur	PILLOT	Jean-François	Délégué titulaire SYMASOL
	Madame	CHABOUD	Any	Déléguée suppléante SYMASOL
Autres	Monsieur	REYNAUD	Jean-Claude	

**ETAIENT EXCUSES :**

A.S.T.E.R.S.	Madame	BRETON	Aline	
Association pour la sauvegarde du Léman	Monsieur le Président	LACHAVANNE	Jean-Bernard	
FRAPNA Haute-Savoie	Monsieur le Président	ARRAGAIN	Jean-François	Président
FRAPNA Haute-Savoie	Madame	LAMOUILLE-HERBERT	Marie	Chargée de mission Eau
Communauté de communes des Collines du Léman	Madame	BAUD	Anne-Sophie	DGS
	Madame	BAUD	Thérèse	Déléguée du SYMASOL - Maire d'Orcier
Conseil départemental 74	Monsieur le conseiller départemental	BAUD	Richard	Secrétariat des élus
	Madame la conseillère départementale	BEURRIER	Chrystelle	Secrétariat des élus
	Madame	FEL	Béatrice	Service Eau-Environnement
	Monsieur le Président	MONTEIL	Christian	Président
	Madame la Vice-Présidente	PETEX	Christelle	Vice-Présidente déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Forêt
	Madame la conseillère départementale	MAHUT	Patricia	Conseillère départementale
Conseil Régional Rhône-Alpes	Madame la Présidente de la 7ème commission	THERMOZ	Aurore	Aménagement du territoire
	Monsieur le Président	WAUQUIEZ	Laurent	Président
Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse	Madame	EVRA-ASPOD	Florence	Chef de service territorial Pays de Savoie
	Monsieur le Directeur	ROY	Laurent	
D.D.T. Haute-Savoie	Monsieur le Directeur	ALEXANDRE	Thierry	Directeur départemental
	Monsieur	GEORGE	Laurent	
	Monsieur	MOREL	Stéphane	Service milieux naturels
D.D.T. Haute-Savoie	Monsieur	FILIPOVIC	Olivier	
	Madame	COLLOT	Virginie	Service Eau et Environnement
Sous-préfecture de Thonon-les-Bains	Madame la Sous-Préfète	GUYON	Evelyne	Sous-Préfète
Mairie d'Anthy-sur-Léman	Monsieur le Maire	BAUR	Jean-Louis	Maire
Mairie d'Excenevex	Monsieur le Maire	FILLON	Pierre	Maire
Mairie de Fessy	Monsieur le Maire	CONDEVAUX	Patrick	Maire
Mairie de Lully	Monsieur le Maire	GIRARD	René	Maire
Mairie de Perrignier	Monsieur le Maire	MANILLIER	Claude	Maire
Hôtel de Ville de Thonon	Monsieur le Maire	DENAI	Jean	
DETA Canton de Genève	Monsieur le Conseiller d'Etat	BARTHASSAT	Luc	
	Monsieur	PIDOUX	Franck	Chargé de projets
S.M.D.E.A.	Monsieur le Directeur	WISARD	Alexandre	Directeur
	Madame la Présidente	BARBIER	Vincent	Directeur
SIAC	Madame la Présidente	METRAL	Marie-Antoinette	Présidente
	Monsieur le Président	CHESEL	Pascal	Président du Comité de rivières des Dranses
Fédération de Pêche de Haute-Savoie	Monsieur le Président	MORACCHINI	Jean-Yves	Président
	Monsieur le Président	DIZAR	Daniel	Président
SYMASOL	Monsieur	DE PROYARD	Aubert	Délégué suppléant
	Monsieur Madame	GENOUD VULLIEZ	Pascal Josette	Délégué suppléant Déléguée titulaire
CDRP	Monsieur le président	JOSUE	Pierre	
Syndicat des eaux des Voirons	Monsieur	BOURGOGNON	Laurent	DST
Syndicat des eaux des Moises	Madame	CHESEL	Aurélié	Directrice
	Monsieur	WILHEM	Nicolas	DST

## Ordre du jour :

1. Bilan des actions réalisées au cours de la période 2016
2. Présentation pour validation du programme d'actions 2017

---

M. THOMAS, Président du comité de territoire, rappelle qu'il s'agit du dernier Comité de territoire du SYMASOL puisque le syndicat va être intégré à la Communauté d'agglomération de Thonon au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Ce comité a pour objet de présenter les actions menées en 2016 ainsi que les films réalisés récemment par le syndicat sur la restauration des rivières et la gestion des zones humides. L'occasion également de signer officiellement la Charte « objectif zéro pesticide » en tant que Maire de Cervens et Président du SYMASOL.

L'ensemble des points de l'ordre du jour sont ensuite présentés à l'assemblée. Sont rapportées ci-après les différentes remarques formulées lors de cette présentation.

La présentation PowerPoint de la réunion est mise à disposition en ligne sur le site Internet du SYMASOL : [www.symasol.fr/espace\\_documentaire/Comite\\_de\\_territoire](http://www.symasol.fr/espace_documentaire/Comite_de_territoire)

### Charte régionale « objectif zéro pesticide » pour l'entretien des espaces verts et de la voirie

Le Président a procédé à la signature de l'acte d'engagement avec M. JACQUIER, représentant de la FRAPNA 74 et partenaire de la Charte.

M. THOMAS en tant que Maire de la commune de Cervens remercie le conseil municipal, représenté lors du comité par M. CHATEL et M. PINGET, adjoints à la commune, pour l'avoir autorisé à signer la charte, sachant qu'aujourd'hui des pratiques alternatives à l'usage des pesticides ont déjà été mises en œuvre sur la commune.

Ce changement de pratiques au sein des collectivités est d'autant plus nécessaire que la réglementation a instauré une suppression des pesticides pour les espaces verts, publics et voiries à compter du 01/01/2017.

M. JACQUIER souligne l'action pilote du SYMASOL en la matière. Il ajoute que la diminution de l'utilisation des pesticides reste une démarche longue et qu'il ne faut pas baisser la garde.

Mme SAHUC rappelle qu'il existe aujourd'hui 11 communes engagées dans la charte sur les 24 qui composent le territoire du sud-ouest lémanique. Cette charte est surtout une aide pour les communes afin de mettre en place une gestion pérenne des espaces verts et voirie sans pesticide et avec l'aide financière à 80% de l'Agence de l'Eau, de manière sûre pour 2017 et plus incertaine sur les années futures.



## Etat d'avancement du programme d'actions 2016 et prévisionnel de 2017

Le Président précise que le programme du contrat de territoire sur 2014-2019 n'est pas encore à mi-parcours mais déjà 52 % des actions ont été engagées. En effet, le programme de 2016 a été soutenu, notamment en cette fin d'année, afin de pouvoir avancer sur le premier trimestre de 2017 dans l'attente de l'organisation au sein de la future communauté d'agglomération.

Aussi, les nouvelles actions en 2017 restent limitées car il existe déjà beaucoup de dossiers en cours qui vont perdurer l'année prochaine.

A noter que le montant des actions engagées à ce jour ne représente que 26% des dépenses prévues sur l'ensemble du contrat de territoire, ce qui souligne que le SYMASOL est actuellement dans une phase d'études des projets avant la réalisation prochaine des travaux, plus coûteux.

M. DEVILLE, maire d'Allinges, indique que le projet de passerelle au-dessus du Pamphiot sur sa commune vise à remplacer un ouvrage aujourd'hui vétuste et permet la connexion entre les deux rives pour un sentier de promenade également utilisé pour l'Allingeoise (course pédestre).

M. CODER, maire de Veigy évoque l'ampleur des travaux réalisés sur le linéaire de l'Hermance avec l'aide de M. ARNAUD et du SYMASOL ainsi que le rendu positif de ces aménagements.

A la proposition d'une éventuelle annulation de la fiche action relative à la création d'un sentier dans les marais de Ballavais et des Mermes, M. BONAZZI, Maire de Loisin, réagit en exprimant son intérêt pour ce projet. Il ajoute que les élus des communes de Loisin et de Veigy n'ont pas encore eu l'occasion d'en discuter ensemble et souhaite que soit à minima lancé une étude d'opportunité sur le sujet.

Cette demande sera prise en compte. La fiche action n'est donc pas annulée.

### L'après SYMASOL

Le Président rappelle que le comité de territoire a pris la suite du comité de rivières, qui était lui obligatoire. Si la mise en place d'un comité de territoire n'est pas une obligation, il souligne l'importance de cet outil de communication qui doit être pérennisé.

M. THOMAS note la présence ce soir des trois présidents successifs du Symasol, alors même que le syndicat sera dissout en fin d'année. Le travail engagé pourra se poursuivre au sein d'un service Environnement au sein de l'agglomération de Thonon. Il assure qu'il y aura une transmission, afin d'éviter un coup d'arrêt avec la naissance de l'agglomération.

Le Président rappelle que quelle que soit la personne qui sera aux commandes de la future agglomération, elle héritera d'une belle dynamique au service des milieux aquatiques. Il salue à ce titre la vision des élus des années 2000 et remercie M. REYNAUD, ainsi que M. NEURY pour avoir repris le flambeau.

Le SYMASOL a pu perdurer grâce à des engagements contractuels pluriannuels (contrats de rivières et de territoire), à la conviction des élus du territoire sur les notions environnementales, à la sécurisation des financements par des partenaires financiers (Agence de l'Eau RMC, Conseil Départemental 74, Canton de Genève - DETA -, REGION RA, Communautés de communes du Bas-Chablais et des Collines du Léman) qui ont soutenu ces démarches et à la présence d'une équipe technique et administrative constante.

Il évoque l'importance du travail du personnel administratif au plus près du personnel technique et s'inquiète quant à la préservation de cette proximité au sein de la future agglomération.

M. NEURY remercie M. THOMAS pour avoir pris la suite de la présidence du Symasol. Il rassure les techniciens du syndicat en ajoutant que ceux-ci seront repris dans des conditions identiques à celles d'aujourd'hui dans le cadre de la future communauté d'agglomération. M. NEURY rappelle que pour les opérations de restauration des cours d'eau ou de gestion de zone humide, il est nécessaire d'une part de saisir les opportunités d'achat foncier par les communes

